

Wépion, le 02/2023

Madame /Monsieur,

Vous trouverez dans ce courrier les conditions d'inscription à **MOBITWIN** pour l'année 2023

**Conditions pour être membre :**

- Être domicilié dans l'entité de Namur
- Avoir des difficultés à se déplacer
- Avoir des revenus inférieurs à 2 fois le montant du revenu d'intégration sociale.

| <b>A quel montant s'élève 2 fois le montant du revenu d'intégration sociale ?<br/>(1 Novembre 2022)</b> |                 |
|---|-----------------|
| <b>Cohabitant</b>   | <b>1.578,58</b> |
| <b>Isolé</b>  | <b>2.367,88</b> |
| <b>Famille monoparentale ou couple</b>  | <b>3.200,06</b> |

**Ce qu'il faut faire :**

- Payer la cotisation sur le compte **BE25 0682 0436 5182 de CAP Mobilité Namur**.  
Communication : **NOM, prénom – Mobitwin 2023**. Dès réception de votre paiement vous recevrez votre carte de membre par voie postale.
  - Pour 1 an (01/01 au 31/12) de 12€ par personne, 18€ par couple ou personnes habitant sous le même toit
  - Pour 6 mois (01/07 au 31/12) de 6€ par personne, 9€ par couple ou personnes habitant sous le même toit

**En plus pour les nouveaux membres :**

- Nous faire parvenir une **preuve de vos revenus** (ex : dernier avertissement-extrait de rôle ou relevé annule de l'Office des Pensions, de la Mutuelle ou de votre employeur)
- Remplir le **formulaire d'inscription** et la **fiche signalétique** ci-joint.

Pour tous les membres, n'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse, de téléphone.

### Conditions d'utilisation des transports :

- **Réserver** au minimum **2 jours à l'avance**, au maximum 1 mois à l'avance.  
Bien sûr, au plus tôt vous réservez, au plus vous êtes sûr d'obtenir ce que vous désirez comme trajet.  
Pour cela, veuillez contacter la Centrale au **081/21.21.01** et demandez après le service de bénévoles (Mobitwin)  
La permanence téléphonique a lieu tous les jours ouvrables entre **9H00** et **16H00**. Lorsque vous nous contacterez pour réserver un trajet, nous vous demanderons **l'adresse précise** du lieu où vous désirez vous rendre.
- Si vous souhaitez **décommander** un trajet, à part en raison de circonstances exceptionnelles (maladie,...), vous devez nous contacter **au minimum 24 h avant le trajet**, sinon celui-ci sera dû.
- Paiement du trajet :  
  
Vous payez en espèces directement au chauffeur, sauf cas particulier validé antérieurement.

### Calcul du prix du trajet :

Le prix du trajet se calcul comme suit :

**0,4046€ / km avec un forfait minimum de 2,60€**

- Le trajet « **aller** » est dû à partir du point de départ du chauffeur (domicile), jusqu'à votre point d'arrivée.
- Si le chauffeur ne doit pas vous attendre plus d'une demi/heure pour le trajet « **retour** », il restera sur place. Sinon, il peut rentrer chez lui et dès lors, les trajets aller-retour pour venir vous rechercher ensuite seront également dûs.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prions de recevoir

Madame/Monsieur, nos salutations respectueuses

**Mobitwin**  
**081/20.69.63**  
**mobitwin@capn.be**